

K PREMIERES NOUVELLES DE LA KRUTENAU

MARS 93
N° 55



DEMOCRATIE LOCALE

Lors de l'Assemblée Générale du CARDEK du 20 novembre dernier, c'est par une fin de non-recevoir que Catherine TRAUTMANN a accueilli notre proposition de mettre en place une "Assemblée Consultative de Quartier" à la Krutenau.

Pour nous, cette perspective est pourtant une orientation prioritaire, nous ne pouvons donc nous contenter de cette réponse.

Enjeu majeur de la démocratie locale pour le CARDEK, une "Assemblée Consultative de Quartier" répond à une triple nécessité :

- elle permet un changement dans "le rapport au pouvoir" entre les élus, les associations et les habitants. Elle n'enlève rien à la responsabilité qui incombe aux élus mais témoigne d'une volonté politique de la commune de susciter la concertation et la participation des habitants,
- c'est un lieu d'information et d'émergence des situations, difficultés et dysfonctionnements ; un espace de parole qui permet aux habitants, aux associations de faire des propositions concrètes sur l'avenir de leur quartier,
- c'est un lieu d'enracinement ; au-delà de tout corporatisme et de l'esprit de clocher, le quartier reste, dans la Ville, l'espace dans lequel les habitants s'identifient le plus fortement. L'enracinement dans la vie quotidienne d'un quartier n'est-il pas d'ailleurs, le préalable pour que tout un chacun se sente acteur de la vie de la cité ?

La réponse négative qui nous fut faite, nous la comprenons donc d'autant moins que la préoccupation de la démocratie locale nous semblait être au cœur du Contrat d'Action Municipal de Catherine TRAUTMANN.

C'est sans relâche que nous remettrons cette question de la démocratie locale à l'ordre du jour : le discours sur la citoyenneté (la république a été proclamée il y a 200 ans) n'a de sens que dans sa mise en oeuvre.

Alain JUND

TESTAMENT POUR LA PLACE DE L'ETOILE

A l'occasion de la concertation menée à propos de l'aménagement du site de la place de l'Etoile, une Coordination d'associations regroupant l'ARAN* (Neudorf), l'ARES* (Esplanade), Cité Alternative et le CARDEK s'est constituée afin de réfléchir sur un projet qui risque sacrément d'orienter le futur de Strasbourg. S'il n'a pas été trop difficile de saisir la dimension architecturale, urbanistique et économique de ce projet, il est un peu plus compliqué, à notre avis, de saisir sa dimension sociale. Puisque le dialogue est ouvert, voici ce que nous savons et ce que nous pensons.

GENESE (AU DEBUT IL Y AVAIT UN NO MAN'S LAND...)

Depuis la création, à la fin du siècle dernier du port de la Porte des Bouchers, les terrains situés entre le vieux Neudorf et l'entrée de la Krutenau ont connu bien des vicissitudes. Pour la période la plus récente, on retiendra, l'édification, dans les années 70, du Centre Administratif, puis la disparition de la gare de Neudorf et la mise en place du Contournement Sud.

Bizarrement, seule la place de l'Etoile est restée, jusqu'à présent, un no man's land vierge de constructions. Ce n'est pourtant pas faute de propositions puisque, dès les années 20, cet endroit aurait pu bénéficier d'une urbanisation qui s'est concrétisée par ailleurs à proximité de la Krutenau par l'édification des logements sociaux des quartiers Suisse et Bourse. Mais l'échec électoral du maire socialiste Jacques Peirotes, en 1929, mettra un terme à la vague des vastes constructions sociales des années 20 à Strasbourg.

Depuis lors, la place de l'Etoile est restée "en friche", en dépit des multiples études et propositions d'aménagement élaborées sous

l'appellation "LES FRONTS DU NEUDORF", qui en sont restées au stade de dossiers pour fonds de tiroirs.

LE LEVITIQUE (OU COMMENT RENDRE POSSIBLE L'ELEVATION D'UN NOUVEAU QUARTIER A STRASBOURG?)

Après 60 ans d'attente et d'atermoiements, le dossier de la place de l'Etoile est réactivé en 1991, il donne lieu à un concours d'architectes internationaux (parmi lesquels on trouvera les noms de GREGOTTI, PORTZAMPARC, ROGERS, VIGUIER, JODRY). Dans sa séance du 4 octobre 1991, le Conseil de la Communauté Urbaine de Strasbourg choisit l'architecte et décide la création d'une Z.A.C*, expositions et réunions publiques sont organisées sur la promenade Dauphine, fin 1991. Les choses vont plutôt rapidement pour l'élévation du "nouveau centre" de Strasbourg.

Au-delà des 14 hectares de la Z.A.C. de la place de l'Etoile (comprenant également l'îlot d'Austerlitz, la promenade Dauphine,

(suite p. 4)

* ARAN : Association des Résidents et Amis de Neudorf - ARES : Association des Résidents de l'Esplanade - Z.A.C. : Zone d'Aménagement Concerté.

DRÔLES DE MOEURS...

Les familiers de la place des Orphelins et les amoureux de la Krutenau connaissent bien la belle maison du 25 rue Sainte-Madeleine. Vaste immeuble du début du XIX^e siècle, il dresse une élégante façade sur cette place chère à tous les habitants ; sa cour jouxte le mur d'enceinte médiéval.

Le destin récent de cette demeure lui avait acquis une réputation de mystère. Cette maison aux volets clos semblait vide depuis dix ans. Les enfants du quartier l'appelaient "la maison hantée". En fait, le propriétaire habitait le dernier étage mais refusait de louer ; il y est mort, et la découverte tardive de l'événement n'a fait qu'alimenter la rumeur. Quelques travaux de réhabilitation avaient été entrepris au début des années 80 (dans le cadre de l'OPAH*) mais ils furent rapidement interrompus et le seul résultat à l'époque avait été la dépose d'un balcon en fer forgé.

Or, récemment, des travaux ont été engagés sur une grande échelle, et les riverains ont été frappés par la brutalité de l'intervention : sans qu'aucun panneau réglementaire ne soit apposé sur le chantier, des équipes "musclées" ont arraché poutres, cloisons et boîseries qui ont été brûlées dans la cour ; les fenêtres ont été remplacées par de hideux double-vitrages, un bel arbre a été coupé, le rempart médiéval a été menacé.

Il s'est apparemment trouvé un architecte pour cautionner et diriger un tel saccage, effectué sans doute au nom des héritiers du propriétaire défunt sans aucune déclaration des travaux auprès de la Mairie, ce qui a récemment incité les services de la Ville à stopper les travaux.

L'affaire mérite d'être méditée. La manière de procéder est inadmissible, propriétaires et promoteurs ne sont pas dispensés de l'application de la réglementation en vigueur : la localisation privilégiée de la Krutenau, le maintien d'une relative qualité de vie suscitent bien des convoitises ; on ne saurait la voir se transformer en jungle du laisser-faire et du laisser-aller.

Il appartient à chacun d'intervenir fermement

pour que soient respectés lois et règlements en usage et qu'au-delà, les styles architecturaux et urbains dont la variété et la cohérence historique et populaire font (encore) le charme de la Krutenau soient préservés ; dans le souci aussi que le champ ne soit pas laissé libre aux

tenants de "lois de marché" dont l'intervention brutale risque de priver le quartier de ce qui reste de sa diversité sociale.

Gérard FORTE

* O.P.A.H. : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



patrimoine de logements très importants, l'un des plus importants de France, ne peut pas systématiquement acheter tous les immeubles en situation difficile.

A la Krutenau, la Ville possède entre autres deux immeubles, le 20 rue Sainte-Madeleine et le 9 place de l'Hôpital dont nous n'arrivons pas à assurer, pour des raisons financières, un suivi souhaitable. A cet égard, une proposition sera prochainement présentée au Conseil Municipal pour améliorer la gestion du patrimoine immobilier de la Ville. L'orientation principale est de confier la réhabilitation des immeubles de la Ville à des organismes de logement social, grâce à un système de bail à longue durée, lesquels organismes seront en mesure de trouver un financement pour les travaux.

Actuellement tout le monde demande à habiter le centre ville et il n'y a donc pas beaucoup de marge, surtout pour le logement HLM. Notre but est de travailler autour d'un système qui permette aux locataires en place de continuer à demeurer dans leurs quartiers ou pour les maisons vides d'y loger des personnes qui ne peuvent pas payer des loyers trop élevés.

A PROPOS DE L'AMENAGEMENT DES PLACES

Réponse : "dans ce domaine, il y a déjà eu un certain nombre de réalisations qui ont été faites dans le quartier, la place des Orphelins, la rue d'Austerlitz et la place du Corbeau. Je sais bien qu'il y a encore de nombreuses demandes insatisfaites.

Il faut bien comprendre que tous les quartiers ont un petit bout de place, un petit bout de jardin à réaménager. Dans l'état actuel des choses, à moins d'augmenter les impôts locaux en les multipliant par 3, on n'arrivera pas à traiter tous les besoins en même temps. La place de Zurich est l'un des endroits dont il faudra s'occuper en priorité, à conditions d'y travailler en fonction du plan de circulation et donc après la mise en service du tramway.

Pour la place d'Austerlitz qui est une autre priorité, il y a d'autres difficultés, notamment les nuisances et la pollution provoquées par la présence de cars sur la place, ce qui est évidemment très dommageable pour les environs. A l'heure actuelle, nous n'avons pas la possibilité de faire stationner les cars ailleurs. Le lancement du projet Etoile qui prévoit la construction d'un terminal touristique pourra être une solution pour la résolution de ce dossier."

A PROPOS DES QUESTIONS LIEES A LA CIRCULATION

Réponse : "j'ai déjà évoqué notre travail sur le plan de circulation. Notre préoccupation

première a été de limiter les effets de report de circulation automobile sur la Krutenau, suite au "bouclage" du centre ville en février 1992. Les comptages que nous avons effectués à ce sujet démontrent que jusqu'à présent, les effets ont été relativement limités.

Concernant le boulevard de la Victoire, ponctué par la présence des universités et de plusieurs établissements scolaires, il faudra à cet endroit développer les itinéraires cyclables, et les développer aussi à la Krutenau afin que la circulation automobile liée aux universités puisse être remplacée par l'usage du vélo.

Enfin, de façon plus lointaine, il y aura la question de la "reconquête des quais".



Je tiens à préciser que, plus généralement tout au long de 1992, il y a eu une réflexion sur l'amélioration de la voirie, certains de ces projets sont en cours de réalisation, d'autres attendent "une finition" surtout pour les carrefours et les chaussées les plus problématiques".

A PROPOS DES NUISANCES NOCTURNES

Réponse : "cette question relève un peu du jeu de ping-pong, il y a des gens qui envoient des pétitions en tant qu'utilisateurs des établissements en cause et puis il y a le problème des riverains. C'est en tout cas un sujet de débat extrêmement fort dans le quartier.

De tout temps la Krutenau a abrité des petits débits de boissons qui le sont restés pour certains mais qui, pour d'autres sont devenus des bars. L'élément le plus marquant pour la Krutenau est bien sûr la situation de la rue Paul Janet avec LA SALAMANDRE. L'autorité préfectorale comme la Ville de Strasbourg a demandé au propriétaire de faire des travaux pour limiter les nuisances. Il n'empêche que les riverains continuent à être gênés. Les gênes ressenties sont toujours les mêmes : stationnement abusif, discussions sur les trottoirs, etc... Nous avons également exigé de LA SALAMANDRE qu'une sensibilisation soit assurée en ce qui concerne le public.

Pour réguler tout ça, il y a des rondes régulières qui sont effectuées par la police municipale. De plus, les services d'hygiène et de la santé se sont déplacés chez un certain nombre d'habitants pour mesurer le niveau du bruit au sonomètre.

Enfin, un arrêté municipal sur le bruit a été rédigé ; il pourra, je pense, être signé très prochainement. Vis à vis de ce problème de bruit, l'essentiel est que le contact ne soit pas rompu, c'est pourquoi nos services et les élus se déplacent et se mettent en contact avec les habitants.

Ce que nous constatons en premier lieu c'est que les responsables d'établissement sont très peu respectueux quant aux consignes et à la réglementation. Cela ne sera peut-être pas apprécié mais j'envisage la suppression des autorisations aux propriétaires les moins disciplinés. L'espace public qui est mis à la disposition des terrasses, par exemple, est une tolérance et non pas un droit, il y a des règles qui doivent être respectées car si on ne peut imaginer que la Krutenau se vide de ses animations, il faut que les animations soient compatibles avec la vie des habitants qui vivent, eux, quotidiennement dans le quartier".

A PROPOS DE DIVERSES QUESTIONS RELATIVES AU PARC IMMOBILIER.

Réponse : "j'ai abordé la plupart d'entre elles, excepté la situation de l'îlot de Lucerne. La cour de Lucerne est composée de plusieurs maisons ; une de ces maisons, le 17 rue de Lucerne, est protégée par les Bâtiments de France, ce qui éloigne au moins pour cet immeuble, les risques de démolition.

Cette information est importante dans la mesure où elle compromet quand même la menace de réaliser une opération globale de spéculation à la revente ou à la destruction.

Nous avons rejeté la demande de certificat d'urbanisme qui a été déposée en début d'année, il s'agit là d'un élément dissuasif supplémentaire pour les propriétaires actuels de ces immeubles. Nous avons également fait savoir que nous serions opposés à l'attribution d'un permis de démolition.

Tout ceci fait que dans l'hypothèse d'une volonté de démolir, les choses ne seront pas facilitées pour le propriétaire".

Nota bene : les extraits de l'intervention de Madame TRAUTMANN ont parfois, à des fins de meilleure compréhension, fait l'objet de quelques modifications. Nous avons toutefois essayé de respecter, le plus possible, l'esprit et le sens des propos qui ont été formulés afin de ne pas trahir leur auteur.

FAUT BIEN S'ENTREtenir !

Mes tribulations à la piscine de la Victoire

Ainsi, une fois par semaine —voire deux quand vraiment ma volonté me dépasse— je vais faire trempette.

Au début, j'allais deux fois par semaine à la piscine de Schiltigheim où ma fille aînée s'entraînait. Tant qu'à faire, autant joindre l'utile au désagréable (car faut pas croire qu'au début c'était une partie de plaisir). Se déshabiller en plein hiver, ressortir les cheveux mouillés... L'idée déjà n'est pas engageante. Traverser les douches puis les bains de pieds "glacés", histoire d'éviter les fameux champignons, tenter péniblement de me mettre à l'eau alors que les enfants en sont déjà à leur 3 fois 100 mètres...

Mon premier entraînement consiste à battre mon record en rapidité d'immersion. Le plus dur étant fait, vous repérez un bon couloir et il ne s'agit plus maintenant que d'avalier les mètres, 500 étant le minimum imposé.

A la fin de l'année scolaire, l'entraîneur exige un entraînement supplémentaire. Aucune discussion possible. On a donc laissé tomber, considérant que passer six heures par semaine dans l'eau nuirait trop aux devoirs.

Et pourquoi n'irait-on pas, pépère, à la Victoire, notre magnifique piscine de quartier ?

Marché conclu ! On se fixe un jour, histoire d'avoir une régularité et on se met d'accord pour le lundi entre midi et deux. Différentes possibilités s'offraient à nous, le mercredi (jour des enfants donc bruyant et peuplé) est éliminé d'emblée, le vendredi matin réservé uniquement aux hommes de la communauté juive de Strasbourg nous est interdit, les autres jours n'entrant pas dans nos créneaux horaires, nous avons opté pour le lundi, jour des retraités.

Ce ne fut pas un mauvais choix, tant l'eau est bonne (parce qu'un peu plus chauffée que les autres jours). Je m'y engouffre presque instantanément, agréable entrée en matière.

Les habitués sont principalement des femmes d'un certain âge (que je suis donc jeune !). Quant à Emilie, c'est la seule enfant !

Pour le cérémonial de la douche, tout est question de savante observation. Côté gauche, les douches sont minutées. Côté droit, jet continu au réglage plus ou moins délicat. Surtout bien fermer le robinet après usage, le maître nageur surveille !

Le premier jour, n'ayant pas encore trouvé l'astuce, je fus douchée à l'écossaise. Un nageur actionna la manette d'eau chaude et me fis remarquer : "Voilà, c'est exactement la bonne température pour faire cuire les knacks !"

Mi-amusée, mi-vexée, je me mis à observer ce drôle de lascar à l'humour "cuisant". La cinquantaine ou plus, un corps sportif, pas un poil de graisse, un habitué des lieux certainement, car il était comme chez lui. Il enfila une combinaison de plongée, s'entoura d'une ceinture de plomb, et entra dans l'eau où je le suivis avec curiosité. Je commençai mes longueurs par une brasse coulée, mon regard fixé en sa direction dès que j'émergeais.

Mais où est-il donc passé ? Il ne remonte pas en surface et pourtant n'a pas de bouteille !

Au bord du bassin, le maître-nageur guette tranquillement, le chrono à la main, sa remontée qui tarde. Impressionnante, voire inquiétante, cette apnée. Bernard, le maître-nageur préféré de ma puinée, celui qui sait se faire aimer des enfants et leur faire aimer l'eau, me rassure. Il n'est pas en train de chronométrer n'importe qui. Les enfants si vous voulez voir un vrai champion du monde d'apnée (trois fois dans le Guinness), venez le voir.

Ce n'est pas tout ! J'ai rencontré, toujours le lundi entre 12h et 14h, une championne, d'un style différent : celle du dos crawlé en bonnet bleu. Jamais aucun regard arrière, aucune préoccupation des autres, elle est du style

"Poussez-vous tous, c'est moi que je nage". Bousculée une première fois alors que je nageais sagement, j'ai cru à une erreur. Puis suivit un coup de main dans la figure. Toujours sans s'excuser, se retourner, ou même s'arrêter. Il y eut ainsi de nombreuses victimes, dont une dame assez âgée, un peu hésitante dans l'eau. Ce fut le geste en trop. Pour mettre fin à ce genre de pratique désagréable, j'avertis l'indélicat qui, ne changeant en rien sa nage-robot, continua à sévir sans le moindre regret.

Plusieurs semaines de paix ont suivi la tasse que je lui fis boire quand, hélas, lundi dernier elle réapparut ! Sa nouvelle proie fut un bonnet rose. M'approchant d'elle, d'un regard foudroyant, je lui fis comprendre qu'on veillait !

Tout baigne à nouveau !

Toutes ces anecdotes pour rappeler que l'eau convient à tous et à tous les âges : les bébés-nageurs s'ébattent, les femmes enceintes, enfin allégées, peuvent y soulager leur dos mis à contribution, les personnes âgées retrouvent des gestes aisés, les handicapés moteurs peuvent faire leurs exercices avec beaucoup plus de facilité.

Nous sommes un des rares quartiers du centre à bénéficier d'une piscine, et quelle piscine !

Christine CHALVIGNAC





VENTE DE VÊTEMENTS D'OCCASION

SAMEDI 3 AVRIL 93
Place des Orphelins
de 9h à 17h

LE CARDEK VOUS RAPPELLE

LA FÊTE DE LA KRUTENAU

Elle aura lieu — tradition oblige — place de Zurich et le 2^e samedi du mois de juin, en l'occurrence le 12.

La formule 93 proposera quelques surprises, tant en ce qui concerne les animations que pour ce qui est des spécialités culinaires. Bien entendu, les rendez-vous annuels avec les animations enfants, la tombola ou encore le bal populaire, le soir (pour ne citer que ça) seront toujours au programme. C'est surtout du côté de la qualité des stands qu'il faudra découvrir les innovations.

La fête de la Krutenau étant avant tout la fête des habitants, vous pouvez être partie prenante dans son organisation en nous suggérant, par exemple, idées et conseils.

Nous nous tenons à votre disposition.

VENTE DE VÊTEMENTS

La prochaine vente de vêtements d'occasion aura lieu le samedi 3 avril 1993, de 9h à 17h, dans les locaux du CARDEK, 1 place des Orphelins.

Comme vous avez peut-être déjà pu le constater, cette vente organisée deux fois par an, au printemps et en automne, est à ne pas manquer pour dénicher le jean's ou la robe rare, "la chose" que l'on ne trouve pas ailleurs et à des tarifs défiant toute concurrence — de 5 Frs à 50 Frs pour un manteau, par exemple.

Cette animation préparée par les bénévoles de l'association, fait toujours l'objet des attentions les plus délicates, notamment en ce qui concerne la qualité des vêtements qui sont proposés à la vente.

Au 3 avril, donc !

SOMMAIRE

- Page 2 : Krutenau Informations. Le CARDEK vous rappelle.
 - Page 3 : Édito : la démocratie locale. Projet d'aménagement de la place de l'Étoile.
 - Page 4 : Projet d'aménagement de la place de l'Étoile (suite).
 - Page 5 : Travaux au 25 rue Sainte-Madeleine.
 - Pages 6/7 : Dossier sur l'intervention de Catherine Trautmann lors de l'assemblée générale du CARDEK.
 - Page 8 : Les priorités du CARDEK, en 1993.
 - Page 9 : Le nouveau conseil d'administration. Salut David.
 - Page 10 : Quand le livre descend dans la rue.
 - Page 11 : Krutenau Informations.
 - Page 12 : Mes tribulations à la piscine du boulevard de la Victoire.
- Photos : Charles GIANFARINI.

KRUTENAU INFORMATIONS

ELISE !

Depuis le 3 février 1993, Léa JUND a une petite soeur prénommée Elise. Elise est la fille de Dominique FALCIONI et d'Alain JUND, Président du CARDEK. Les PNK lui souhaitent la bienvenue.



SQUARE SALVADOR ALLENDE LE REAMENAGEMENT SE FERA D'ICI LA FIN DE L'ANNEE.

Nous avons eu l'occasion de vous tenir régulièrement informés de l'évolution de ce projet qui prévoit la réorganisation complète de l'ancien îlot de l'Abreuvoir, avec notamment : le rattachement de la place du Foin au square, l'implantation d'arbres et de bancs supplémentaires, des aires de loisirs pour les enfants, des aires de jeux pour les jeunes, des lieux de détente pour les adultes, etc... Depuis le travail de concertation mené par la Ville et le CARDEK, début 92, les plans se sont structurés selon les besoins des habitants. Après une participation au concours national "MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN" (voir article du n° 55 des PNK), le dossier rentre à présent dans sa phase finale. Aux dernières nouvelles : après les quelques petites retouches qui s'imposent encore, le projet devrait être soumis très prochainement au Conseil Municipal pour approbation.

LE CARDEK RECHERCHE OBJECTEUR DE CONSCIENCE POUR

SERVICE CIVIL

AFFECTATION SEPTEMBRE 1993
39 HEURES HEBDOMADAIRES.

Dominante du poste :

au sein de l'équipe d'animation du CARDEK, participation à l'organisation et à la réalisation d'activités en direction des enfants du quartier Krutenau (6-12 ans, Centre de Loisirs et Activités Educatives péri-scolaires).

Expérience dans l'animation et/ou B.A.F.A. appréciés.

Fainéant s'abstenir.

Si vous voulez vivre pendant 20 mois une aventure intéressante au sein d'une structure innovante, passez nous voir le jeudi soir de 18h à 20h, 58, rue de la Krutenau 67000 Strasbourg.

Demandez

Nadine HAASS
ou Catherine GROSS.

D'autres postes en service civil sont éventuellement à pourvoir. Vos compétences peuvent nous intéresser (Arch., Socio., Sciences Eco., ...). Si vous êtes motivé, n'hésitez pas à nous contacter.

CARDEK

58, RUE DE LA KRUTENAU . 88 37 30 73
1, PL. DES ORPHELINS . 88 37 94 20

KRUTENAU INFORMATIONS

CHANGEMENT D'HORAIRE À L'ÉCOLE SAINTE-MADELEINE

Lors du conseil d'école de Sainte-Madeleine, en novembre dernier, la question des horaires a été abordée par les parents élus. L'éventualité d'un changement d'horaire est envisagée, une réflexion et une concertation ont débutées pour qu'une décision intervienne à la rentrée 1993.

Actuellement, les enfants vont à l'école de 8h à 11h45 et de 14h à 16h15, la proposition retenue pour les nouveaux horaires serait : 8h30 à 12h et 14h à 16h30.

Un sondage effectué récemment auprès des parents (308 questionnaires distribués - 254 réponses) donne une majorité favorable (77,06%) aux nouveaux horaires (22,04% sont contre et 0,4% sans opinion).

L'aménagement des horaires vise à améliorer le rythme scolaire des enfants en équilibrant davantage les deux-demi-journées d'enseignement mais suppose également la mise en place d'une structure d'accueil avant l'école.

La décision à prendre prochainement doit être le résultat de la concertation entre les enseignants, les parents et la municipalité, sans oublier les premiers concernés : les enfants !

Jacques ROCCHI

COMMUNIQUER AU QUART DE TOUR

Autour du thème "Communiquer au quart de tour", l'Atelier de la Communication Sociale du Bas-Rhin qui existe depuis 1985 et la Maison des Associations de Strasbourg proposent : les journées de la Communication Sociale, manifestations qui se dérouleront du lundi 29 mars au samedi 3 avril, dans la Maison des Associations.

Ces journées s'organiseront autour de carrefours-rencontres comportant chacun une thématique précise : communication et jeune public, image et son, graphisme et imprimerie, médias et vie associative.

La réflexion qui sera développée du 29 mars au 3 avril aura plusieurs objectifs :

- écouter et comprendre les besoins en ouvrant un débat sur la communication associative,
- permettre une rencontre en mettant en relation les personnes concernées par la communication sociale,
- créer une dynamique qui réponde aux aspirations du milieu associatif.

DES TRAVAUX RUE ADOLPHE WURTZ

Avec ses jardins et ses maisons de couleur, la rue Wurtz (reliant la rue des Poules à la rue Fritz) est une voie de passage bien agréable à la Krutenau. Le charme de la rue Wurtz est néanmoins altéré par un problème qui touche l'ensemble du quartier : le stationnement. Pour remédier à la situation, les services de la Ville de Strasbourg, viennent d'élaborer un projet de cour urbaine qui consistera entre autres :

- à raccorder la chaussée aux trottoirs,
- à prévoir le stationnement d'un seul côté de la rue (du côté des maisons à chiffres impairs),
- à installer un pavé gris et rose (pour le stationnement), ce qui surélèvera légèrement la rue et devrait décourager la circulation des voitures (le passage des riverains-automobilistes ou les livraisons continueront bien sûr, à être autorisés).

Ainsi donc, un peu d'espace public sera prochainement restitué aux habitants, c'est suffisamment inhabituel à la Krutenau pour être réconfortant, n'est-il pas ?

Crédit Mutuel

KRUTENAU

2, place de Zurich
67000 STRASBOURG
Tél. 88 37 35 53

CAPITAL REVENUS

CAPITAL EXPANSION

COMPTE ACTIF PROJET

EPARGNE LOGEMENT PLUS

LES "PLUS" DU CREDIT MUTUEL

UNE RENCONTRE AVEC LE MAIRE

Le 20 novembre 1992, Catherine TRAUTMANN participait à l'Assemblée Générale du CARDEK.

A cette occasion, un certain nombre de questions lui ont été posées. Si la rencontre fut longue, riche et détaillée, elle a aussi, il faut bien le dire, suscité parmi le public quelques déceptions. Pour des raisons de place et de lisibilité, il nous a été impossible de publier l'intégralité de l'intervention. Nous avons donc choisi les extraits du discours qui, à notre avis, furent les plus intéressants et les plus significatifs.

Mais laissons la parole à Madame le Maire !

A PROPOS DE LA CONCERTATION, DES POSSIBILITES DE MISE EN PLACE D'UNE ASSEMBLEE CONSULTANTE DE QUARTIER.

Réponse : "pour que la démocratie locale fonctionne, il faut que l'on prenne en compte l'ensemble des composantes d'une collectivité composée de quartiers et d'habitants avec, par voie de conséquence, une très grande diversité et beaucoup de disparités. La ville est une mosaïque et pour y établir le déroulement d'une action publique qui puisse répondre à tous les besoins, il faut évidemment considérer tous les problèmes. Certains de ces problèmes sont très importants et ils font l'objet d'une réflexion à part entière grâce aux structures particulières qui ont été mises en place. Prenons l'exemple du tramway, un transport public qui transformera profondément la ville. Car, au-delà de la question du transport, il y a aussi tout ce qui doit l'accompagner : circuler à pieds ou à vélo avec le maximum de sécurité, trouver des solutions à la croissance absolument incontrôlée de la circulation automobile, etc... Pour résoudre les problèmes de circulation, la ville a été transpercée de part en part par des "autoroutes" qui sont autant de déchirures. Il faut travailler sur un plan de déplacements urbains relatifs aux modes de déplacements internes aux différents quartiers. Par rapport à cela, une action a été entreprise : la création d'un Groupe de Pilotage du Plan de Déplacements Urbains. Chaque modification, chaque évolution du plan de déplacements fera donc l'objet d'une consultation auprès des associations de quartier.

En ce qui concerne la résolution des problèmes strasbourgeois, il convient aussi d'avoir une approche que j'appellerais thématique, à titre d'exemple, on peut citer la question de l'environnement : la Commission Municipale de l'Environnement a été ouverte à toutes les associations intéressées. A partir de là, la réflexion est menée au sein d'une structure municipale ouverte, sur le mode de la concertation.

Madame TRAUTMANN cite dans son discours d'autres structures de concertation thématique regroupant des élus, les différents acteurs et responsables associatifs ainsi que les habitants ; il s'agit, en l'occurrence : du Conseil Communal de la Prévention de la Délinquance décentralisé sur les circonscriptions, du Comité Municipal des Personnes Agées, du Conseil Consultatif des Résidents Etrangers et des Conseils de Quartier de Jeunes qui vont prochainement être expérimentés.



"Reste la proposition du CARDEK sur l'établissement d'un Conseil de Quartier. Au point où nous en sommes, je ne pense pas qu'il faille par rapport à tous les lieux de concertations, d'échange et de démocratie locale existant aujourd'hui, créer encore d'autres structures. Il faut trouver, à partir de ce qui existe, un mode de communication adéquat, à l'échelle territoriale de chaque quartier, tout en sachant que la rencontre entre l'élue et les habitants doit être la plus directe, la plus souple et la plus ouverte possible. Je ne crois pas qu'il faille "dédoubler" le Conseil Municipal pour faire des conseils à l'échelle des quartiers".

A PROPOS DES SUITES DE L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT, DES SORTIES DE CONVENTIONNEMENT ET DES REPERCUSSIONS SUR L'EQUILIBRE SOCIOLOGIQUE DU QUARTIER.

Réponse : "l'une des premières sorties de conventionnement de France est en train de se dérouler à la Krutenau, cela veut dire qu'un nombre important de loyers vont être normalisés selon les critères du secteur libre. Pour les locataires concernés, la sortie de conventionnement entraînera au-delà de l'augmentation de loyer, la suppression de l'Aide Personnalisée au Logement.

Deux actions ont été développées par la Ville sur ce problème. La première date de 1991, quand nous avons interpellé le Ministère du Logement en demandant qu'une analyse précise soit menée sur les moyens que l'on pourrait mettre en oeuvre pour maintenir dans leurs appartements les locataires les plus modestes qui ne pourront affronter les loyers du secteur libre.

Il n'y a pas eu de réponse. Nous avons donc été obligés, et c'est la deuxième action, de trouver nos propres solutions. Une étude concernant l'habitat, qui nous permettra de comprendre l'évolution quasiment au jour le jour, a été entreprise. D'ores et déjà, on constate que les logements sortent du conventionnement sans discontinuer.

Il y a un autre problème à la Krutenau, je veux parler des îlots "sensibles", parce qu'il ne s'agit pas d'un système de propriété traditionnelle. C'est quand les propriétaires deviennent des "marchands de biens" que de grandes difficultés se posent.

Un moyen d'action consisterait à faire intervenir sur les îlots sensibles, les organismes de logements sociaux pour qu'ils rachètent l'un ou l'autre de ces groupes d'immeubles. C'est sans doute ce qui va se passer pour les immeubles du 13, 15, 15a, 15b, 15c rue Fritz. Il faut dire aussi que les O.P.A.H. ont été mises en oeuvre pour réhabiliter le patrimoine ancien dans certains quartiers mais ces réhabilitations ne sont pas destinées à être du logement social à long terme puisqu'on ne peut pas contraindre le propriétaire à reconduire une convention.

Enfin, la Ville qui est déjà propriétaire d'un

(suite de la page 3)

le parvis de la C.U.S. et l'îlot de la Schwannau), le concept urbanistique conçu par M. GREGOTTI (l'architecte milanais, gagnant du concours cité plus haut) aura, ne nous y trompons pas, des conséquences immédiates sur l'îlot de Lombardie et sur l'îlot de Heiritz, et introduira le programme d'aménagement de l'eurodistrict reliant Strasbourg à Kehl.

En ce qui concerne la place de l'Etoile, la maquette de l'architecte est plutôt impressionnante, elle se réfère à des notions qui auront certainement du mal à se fondre dans le quotidien strasbourgeois, les maîtres-mots étant : World Trade Center, hôtels de tourisme, hôtels d'affaires, centres de vie (?), équipements publics, accueil touristique, parkings (de 3000 places), gare fluviale.

Pour ce qui est de la question de la transition avec les quartiers au bâti plutôt ancien des alentours, on évoque quant au gigantisme du choix architectural : "le clin d'oeil au bâti allemand de Strasbourg" ou encore "la nécessité de doter la ville d'un repère qui sera le pendant moderne de la cathédrale" (le World Trade Center ayant une tour qui culminera à 53 m de haut pour accueillir bureaux et locaux internationaux).

Le financement du projet serait entièrement "autofinancé" grâce à l'appui des principaux investisseurs qui s'installeront dans les futures infrastructures.

LE LIVRE DES PSAUMES (OU COMMENT PARTICIPER ET COMMANDER A LA RECREATION D'UNE NOUVELLE VILLE)

Fin 1992 et début 1993, la Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg à qui la Ville avait confié pour mission la concertation avec les habitants et les associations, a proposé une série de réunions thématiques, autour du projet Etoile, portant plus particulièrement sur l'avenir de l'îlot de Lombardie et du Heiritz. Cette initiative laisse espérer que les habitants auront leur mot à dire sur un sujet qui déterminera l'avenir de leur ville.

La Coordination ARAN, ARES, CARDEK et CITE ALTERNATIVE a été créée fin 1992, pour mieux comprendre, pour mieux se faire entendre, pour proposer des solutions en meilleure harmonie avec les bassins de vie environnants et bien entendu pour jouer un rôle de médiation entre la Ville et les quartiers que nous pouvons représenter. Ce rôle

de médiation est toutefois assujéti à une condition : qu'on laisse le temps aux habitants de se familiariser avec le projet et que l'on prenne en compte leurs contre-propositions.

LE LIVRE DE LA SAGESSE (OU COMMENT RAMENER UNE ARCHITECTURE A UNE DIMENSION EN MEILLEURE ADEQUATION AVEC LA VOLONTE EXPRIMEE PAR LES HOMMES...)

Qu'il faille faire quelque chose de la place de l'Etoile pour désenclaver le quartier Neudorf, relier le Sud de Strasbourg au reste de la Ville et remédier à l'esthétique urbaine dégradée de l'espace considéré, *a priori* on ne peut être que d'accord.

Mais n'oublions pas, au préalable, de poser la question fondamentale : **une urbanisation éventuelle au bénéfice de qui ?**

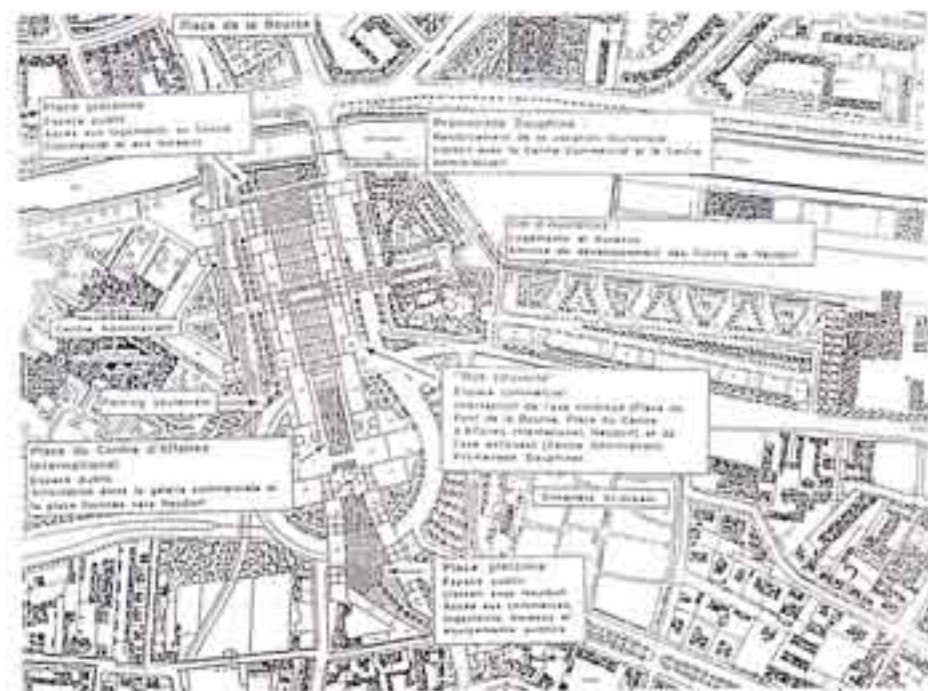
Il convient absolument d'appréhender les répercussions sociologiques du projet sur les quartiers environnants et plus généralement sur la Ville. Trop souvent, on constate dans les grandes agglomérations que les opérations de prestige, une fois achevées, ont des effets essentiellement négatifs.

Dans le cadre de la concertation proposée, il existe une chance de modifier la logique de la fatalité de la loi du marché et de l'insuffisance des dispositifs légaux d'intervention en intégrant l'équilibre sociologique comme critère principal de la pertinence de l'opération.

Au stade où en est le projet, il est urgent de poser un certain nombre de questions :

- Quelle sera la politique de peuplement du futur bâti et quelles sont les volontés de création de logements sociaux ?
- Est-ce-que le mode de financement privé du projet ne favorisera pas essentiellement le critère économique au détriment du critère humain et social ?
- Quelles seront les conséquences de la création d'un nouveau complexe commercial place de l'Etoile sur les commerces existants de la Krutenau, du Neudorf et de l'Esplanade ?
- Quel sera l'impact de la circulation sur les quartiers situés à proximité ?
- Est-ce-que la réalisation d'un tel projet ne risque pas d'avoir des répercussions sur le prix des loyers des logements du voisinage ?

Avant d'aller plus loin, la réponse à ces interrogations, à l'aide d'études d'impact et d'analyses approfondies, est une étape indispensable.



LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de la dernière Assemblée Générale du CARDEK, le 20 novembre 1992, il a été procédé à l'élection du nouveau Conseil d'Administration de l'Association, qui se compose comme suit :

BUREAU :

Président : Alain JUND
Vice-Président : Daniel BONNOT
Vice-Président : Vincent LEPORT
Trésorier : Luc JAMBOIS
Trésorier-Adjoint : Christine CHALVIGNAC
représentant la chorale du SEDIM.
Secrétaire : Odile REUMAUX
Secrétaire-Adjoint : Claude STEPHAN
Assesseur : Jacques ROCCHI

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Pierre BARBIER, représentant de l'Association de Locataires du 9, place de l'Hôpital,
René BERTRAND
Pierrette CLEDAT
Gérard FORTE
Marianne KASPAR
Christiane KEMPF, représentant le Foyer-Résidence ABRAPA de la rue de Zurich.
Danièle KERN
Ninon MEYRAN
Isabel MOHEDANO
Amélie PONTA
Monique PITOLLAT
Jacqueline WENDLING

ainsi que des représentants de :

la Ville de Strasbourg, du Conseil Général, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

SALUT DAVID

Depuis deux ans, tu étais animateur-vacataire dans les activités de l'association ; tu brillais par ton enthousiasme, par ta capacité à émerveiller les enfants, organiser et structurer ce que tu initiais.

Tu as toujours suscité l'admiration des enfants que tu connaissais bien et les relations avec les parents avec qui tu avais un contact chaleureux.

Tu avais fait le choix de faire ton service civil comme objeteur de conscience au CARDEK, ta manière de prouver qu'il était possible de servir utilement mais autrement.

Tu avais 23 ans.

Tu nous a quitté brutalement et accidentellement le samedi 20 février.

La consternation est grande, la douleur profonde.

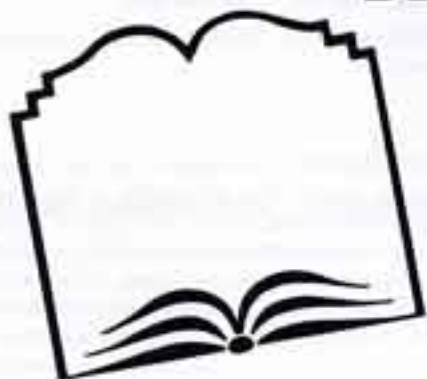
Il n'y a pas de mots pour consoler ta compagne, tes parents, tes amis ; tous ceux et celles qui te connaissaient t'appréciaient.

C'est trop injuste !



LE CARDEK

QUAND LE LIVRE DESCEND DANS LA RUE



d'échange entre enfants, parents, enseignants, habitants et animateurs de quartier.

Au moment où les efforts entrepris depuis 10 ans produisent leurs effets, il nous faut déjà aller plus loin, pour répondre aux nombreuses sollicitations des partenaires du quartier au premier rang desquels figurent les écoles.

Actuellement, 14 classes différentes profitent de notre accueil, soit au total 335 enfants qui viennent au CARDEK pour découvrir que le livre peut être un objet magique avec de multiples entrées qui conduiront toujours au plaisir de lire.

Les animations autour du livre ont aussi et surtout pour objectif de valoriser les enfants en difficulté scolaire, à l'intérieur même de la classe et de leur montrer que le livre n'est pas systématiquement synonyme de travail scolaire.

C'est pourquoi nous avons pensé qu'il est temps d'amener le livre dans la rue pour qu'il puisse bénéficier au plus grand nombre.

Notre projet a donc pour but de créer une animation autour du livre en le faisant sortir hors de la bibliothèque, afin de sensibiliser les enfants, notamment les plus défavorisés, là où ils sont (dans la rue) et pas toujours là où l'on voudrait qu'ils soient (dans la bibliothèque).

Les lieux d'intervention choisis pour cette animation sont l'îlot du Renard-Préchant, le marché de la Krutenau, le square Salvador Allende, les cours des HLM du quartier Suisse/Bourse/Hôpital.

Ces animations auront lieu le mercredi et débiteront aux premiers beaux jours du printemps.

Si donc, d'ici quelques semaines, et d'ici quelques mois, vous rencontrez au détour de votre coin de rue, des livres et des enfants, vous saurez que le livre a commencé à descendre dans la rue.

ALLONS ENCORE PLUS LOIN

Le succès grandissant remporté par la bibliothèque de quartier ne nous fait pas oublier les nombreux enfants qui n'y ont pas encore accès.

Nadine HAASS



Il y a 10 ans, le CARDEK posait les premiers jalons vers ce qui allait devenir une bibliothèque de quartier pour enfants (qui se trouve aujourd'hui place des Orphelins).

Dix ans après, les résultats dépassent toutes les espérances : la bibliothèque est là, il est temps de mettre le livre dans la rue. Contradictoire ?

Non, car si tu ne vas pas au livre, le livre ira à toi.

L'association d'habitants d'aujourd'hui n'oublie pas que malgré tout le travail réalisé, beaucoup d'enfants encore n'ont pas accès au livre, et que l'égalité d'accès à la culture en général, et au livre en particulier, est un enjeu de taille, qui vaut bien que l'on descende dans la rue.

UNE ETAPE DECISIVE : LA CREATION DE LA BIBLIO-JEUX.

Créée en 1983, la biblio-jeux est un lieu d'animation autour du livre qui permet de disposer de leviers pouvant amener les enfants en difficulté scolaire à s'apercevoir avec surprise qu'ils sont capables de maîtriser un rapport à l'écrit, et que le livre peut aussi être une source de plaisir et d'épanouissement personnel.

Actuellement, la bibliothèque dispose de 1600 livres classés, rangés selon la nomenclature officielle des bibliothèques publiques.

Au-delà du fait d'être un lieu central d'action en faveur de l'accès au livre, elle est aussi un lieu de rencontres, de convivialité et

CARDEK :

LES 13 PRIORITES POUR 1993

Lors de son Assemblée Générale, le CARDEK a défini ses orientations pour l'année à venir. En tant qu'association des habitants, récemment reconnue comme Centre Socio-Culturel, il nous semblait indispensable de faire connaître ces orientations à tous les lecteurs des Premières Nouvelles de la Krutenau.

1. Susciter la mise en place par la Ville d'une Assemblée de Quartier réunissant les principaux interlocuteurs organisés de la Krutenau (associations, écoles, paroisses, institutions, ...) afin de permettre un dialogue entre les habitants et les élus autour des préoccupations quotidiennes, des grands projets et des perspectives d'avenir.

2. Poursuivre la réflexion et les propositions concernant l'aménagement des places. La Krutenau est un quartier pauvre en espaces publics (terrains de jeux, de repos, de détente) ; l'aménagement des places au service des habitants constitue de ce fait un enjeu pour le cadre de vie et la vie quotidienne. L'aménagement de la Place des Orphelins est une réussite, le projet concernant le square Allende devrait aboutir au même résultat. Il s'agit en 1993, de poursuivre le travail sur la place de Zurich, la place Ste-Madeleine et la place St-Nicolas-aux-Ondes.

3. Veiller à ce que la sortie de conventionnement de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) ne constitue pas une nouvelle étape de rupture dans le quartier au détriment des populations et particulièrement des familles les plus défavorisées. 400 logements sont concernés ; ils sont susceptibles d'évoluer du statut de logement social de fait vers l'enjeu spéculatif. Si aucune intervention publique ne se manifestait, l'équilibre social serait alors irrémédiablement menacé dans notre quartier.

4. Initier un travail sur le développement économique prenant en compte la nature du quartier et les besoins des habitants. Ce travail mené en relation avec les Chambres Consulaires, les partenaires économiques, débutera par un état des lieux et un constat

sur les évolutions récentes. De notre capacité à influencer sur un développement économique (c'est-à-dire à ne pas laisser seules agir les lois de l'offre et de la demande) dépendra la préservation d'une certaine qualité de vie.

5. Veiller à ce que les habitants cernent les enjeux du quartier (donc donner un avis, interpellé, proposer...) à travers une information renforcée (presse, Premières Nouvelles de la Krutenau, ...) mais aussi par une présence hebdomadaire du CARDEK sur le marché, ce qui favorisera encore davantage le dialogue. Cette démarche permettra à chacun d'intervenir sur le quartier et son avenir.

6. Ancrer l'intervention du CARDEK dans le secteur Hôpital-Bourse-Quartier Suisse. Ce secteur, souvent composé de logements sociaux, en manque d'identité, est traversé voire coupé, par des axes importants de circulation et n'a pas de structure d'animation globale.

Si des réponses spécifiques ont pu être données à certaines demandes, il n'en est pas moins vrai qu'une demande potentielle importante existe : activités pour les enfants (centre de loisirs, accueil post-scolaire), contacts et relations entre les habitants, manifestations ponctuelles.

7. Concrétiser le projet "Le Livre dans la Ville, le Livre dans la Rue" (voir page 10) qui permettra un meilleur accès de tous au livre, par une "délocalisation" de la bibliothèque en différents endroits du quartier, chaque semaine.

Ce projet part d'un postulat : communiquer le goût de la lecture et du livre, particulièrement pour les enfants et les jeunes les moins réceptifs ne peut se faire qu'en étant présent sur leurs lieux de vie.

8. Répondre rapidement aux besoins et demandes des jeunes du quartier. La Krutenau, tout en ne faisant pas face à des difficultés majeures dans ce domaine au regard d'autres secteurs de l'agglomération, n'a aucune réponse structurée pour les jeunes et particulièrement ceux de 13 à 17 ans : activités, loisirs, actions éducatives, lieux de

rencontre, dans le cadre d'une démarche de prévention précoce.

9. Perpétuer le projet "enfance" autour des activités péri-scolaires, du Centre de Loisirs, d'une ouverture à la journée et pendant les vacances, des séjours à l'extérieur. Si la qualité de ces activités est aujourd'hui clairement reconnue par les parents, la capacité d'accueil est largement insuffisante. Dans le domaine de la petite-enfance, il s'agit surtout de trouver une meilleure cohérence et complémentarité avec les structures et personnes intervenant dans ce domaine à la Krutenau.

10. Renforcer le projet associatif du CARDEK à travers une démarche plus collective, générant la participation de tous, une responsabilité mieux partagée (bureau, administrateur, commissions, bénévoles, salariés, ...) à travers un fonctionnement favorisant l'implication active et l'information des adhérents.

11. Elargir le partenariat avec le maximum de structures organisées du quartier (associations, écoles, travailleurs sociaux, ...) afin de poursuivre et renforcer la démarche de développement local urbain. Même si la construction et l'avenir d'un quartier ne peuvent pas toujours se faire sur un mode consensuel (il existe des intérêts divergents et opposés), l'enjeu est de permettre l'expression et l'identification de tous les avis, de tous les intérêts.

12. Assurer une gestion optimale de l'association, c'est-à-dire mieux maîtriser notre gestion financière et comptable, identifier clairement notre fonction d'employeur, mettre en place un système de gestion de nouveaux projets (analyse des besoins, définition et mise en oeuvre du projet, bilan).

13. Expérimenter une université du citoyen à la Krutenau qui, à travers une douzaine de rencontres thématiques ayant un lien avec les réalités du quartier, ferait appel à des intervenants extérieurs (thèmes pouvant être abordés : l'histoire du quartier, le logement social, le système des transports, les entreprises du quartier, le développement économique, le rôle des élus...).